



Toute une filière s'engage

Articles parus dans la presse

Année 2014

ALSACE

18 RUE DE THANN
68945 MULHOUSE CEDEX 9 - 03 89 32 70 00

ALSACE.fr



12 OCT 14

Quotidien
OJD : 89089

Surface approx. (cm²) : 1024

Page 1/4



La commune de Cernay a dévoilé mercredi son panneau Alsace terre textile, à l'une de ses entrées de ville, en présence des élus et des responsables du pôle textile Alsace. Photo L'Alsace/Vincent Voegtlin



Pierre Schmitt, patron de Velcorex since 1828, présente des pantalons velours qui ressemblent fortement à des jeans, la douceur en plus. Photo L'Alsace/A.V.

TEXTILE

Les communes tombent dans le panneau

Les communes ayant sur leur territoire une entreprise agréée Alsace terre textile peuvent désormais installer une nouvelle signalétique d'entrée de ville, en hommage à cette traditionnelle filière d'excellence. Cette semaine, des panneaux ont été installés à Cernay, Saint-Amarin, Fellingering et Malmerspach.

Dossier Isabelle Bollène

Élus et responsables du Pôle textile Alsace se sont retrouvés à deux reprises, cette semaine, pour inaugurer les nouveaux panneaux d'entrée de ville « Alsace terre textile ». D'abord dans la vallée de Saint-Amarin, mardi, puis à Cernay, mercredi. Des inaugurations précédées à chaque fois de la visite d'une entreprise labellisée « Alsace terre textile » : Velcorex since 1828 à Saint-Amarin et ETC à Cernay (lire ci-dessous).

Pour pouvoir installer ces panneaux, la commune concernée doit posséder sur son territoire une entreprise agréée « Alsace terre textile ». Pour l'instant, 19 entreprises seulement ont obtenu l'agrément (sur les 300 que compte la filière textile Alsace), mais d'autres suivront. Cet agrément certifie que 75 % au moins des étapes de fabrication du produit sont effectuées sur le territoire de

référence, en Alsace et dans les Vosges. L'agrément (pour une entreprise) et le label (pour un produit) ont été lancés à Mulhouse le 7 novembre 2013, en présence de nombreux officiels et de représentants de la filière textile. Les communes où sont installées ces 19 entreprises agréées ont souhaité marquer par ces panneaux l'importance que revêt la présence d'une entreprise textile pour l'emploi et la vie économique de la commune. L'intérêt croissant du public pour le tourisme industriel a lui aussi joué. La pose de ces panneaux constitue d'ailleurs l'amorce d'une future « Route du textile ».

Le symbole d'une production régionale

Outre Velcorex et ETC, les entreprises labellisées du pays Thur-Doller sont la société Kelnet, basée à Fellingering (Kelnet est le leader français de l'impression numérique couleur sur microfibres pour les

marchés de l'optique et du high-tech) et la FNAPP, installée à Malmerspach (la FNAPP est spécialisée dans les tissus dédiés à la décoration de l'habitat). Des contacts sont en cours les sociétés Quatinage d'Alsace et De fil en aiguille (à Thann) et Clipso (à Vieux-Thann). « Cernay se devait d'être partenaire du label Alsace terre textile, a déclaré, lors de l'inauguration, Alain Bohrer, adjoint au maire de Cernay en charge de l'économie et des entreprises. Pour des raisons à la fois historique, économique et touristique. Ce label est le symbole d'une identité et d'une production régionale. Les panneaux installés aux principales entrées de la ville témoignent du soutien que Cernay, en partenariat avec la communauté de communes, apporte aux entreprises développant un savoir-faire et une production locale. »

Jean-Paul Omeyer, vice-président du conseil régional, a pour sa part rappelé que la Région a versé 70 000 euros pour le pôle textile et 5,2 millions d'euros au profit des entreprises textiles régionales.